



**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES (FDT)**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Pour la période du

1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

Juin 2017



1. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont maintenant pleine compétence pour favoriser le développement local et régional sur leur territoire. Afin d'appuyer les MRC dans ce rôle, le ministre des Affaires municipales de l'Occupation du territoire (MAMOT) a signé une entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) avec chacune des MRC. L'entente conclue avec la MRC de L'Érable a été reconduite jusqu'en mars 2020 suite à la signature d'un addenda le 9 décembre 2016.

Pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, la MRC de L'Érable s'est vue confier du ministère la gestion d'une somme de 910 054 \$ pour soutenir les mesures de développement que prend la MRC pour :

- la réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir le partage des services;
- la promotion de l'entrepreneuriat et le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement (équivalent aux anciennes ententes spécifiques de la Conférence régionale des élus (CRÉ));
- le soutien au développement rural.

Afin de s'assurer de la meilleure utilisation des aides financières disponibles, le gouvernement exige qu'une *Politique de soutien aux entreprises* et qu'une *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* du territoire de la MRC de L'Érable soient adoptées et maintenues à jour par celle-ci. Ces politiques peuvent être consultées sur le site web de la MRC de L'Érable au <http://www.erable.ca/mrc/administration/fonds-de-la-mrc>.

Conformément à l'entente conclue avec le gouvernement, la MRC a d'abord adopté au cours de l'année:

- ses priorités d'intervention 2016-2017 (résolution A.R.-06-16-13515);
- la reconduction de sa *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* (résolution A.R.-08-16-13557);
- une modification à la *Politique de soutien aux entreprises* (résolution A.R.-08-16-13558)

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2015-2016

La MRC de L'Érable se doit d'établir annuellement ses priorités d'intervention afin de favoriser le développement du territoire et de ses communautés. Le conseil des maires a adopté ces priorités le 15 juin 2016.

A) PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Pour réaliser ses mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire, la MRC de L'Érable a consacré un montant de 88 550 \$ du FDT. Ces actions consistent notamment au suivi et à la mise en oeuvre du schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Érable et le développement de la géomatique.

Ces mandats visent à assurer la conformité des plans et des règlements d'urbanisme des municipalités, apporter un soutien technique et professionnel aux municipalités locales en matière d'aménagement du territoire, soutenir les municipalités par des outils de géomatique et une cartographie appropriée (maintien à jour des matrices graphiques), modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Les interventions se sont poursuivies pour la mise en place du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Après de longues démarches, la MRC de L'Érable a obtenu l'accord de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) qui autorise désormais la construction de résidences liées à des projets agricoles viables, à temps partiel, dans le respect des agriculteurs déjà en place. Cette autorisation a été obtenue grâce à une collaboration étroite avec la Fédération de l'UPA Centre-du-Québec et les onze municipalités de la MRC de L'Érable.

Ce projet pilote, une première au Québec, a pour objectif de redorer le milieu rural en attirant de nouveaux occupants en milieu agricole et à dynamiser l'agriculture.

Dans L'Érable, on cultive l'harmonie du territoire

B) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un montant de 280 089 \$ du FDT a été attribué pour la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise et le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle dans les domaines social, culturel, touristique et agroalimentaire notamment par le financement d'une équipe de professionnels en développement économique et rural, en tourisme et en culture, la réalisation du projet Banque de terres ainsi que la poursuite du positionnement du territoire.

L'équipe du développement économique a entrepris les travaux pour l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique (2017-2020) qui sera présenté au conseil des maires en juin 2017.

Les services de développement économique sont publicisés sous l'appellation «*Développement économique de L'Érable*» alors que ceux reliés au tourisme et à la culture sont connus sous le nom de «*L'Érable TOURISME et CULTURE*».

1. La promotion et le soutien à l'entrepreneuriat

Développement Économique de L'Érable offre une gamme complète de services de première ligne aux entreprises que ce soit du soutien technique pour le développement de leurs projets, la recherche de financement, l'aide à l'élaboration de plan d'affaires, le référencement à des ressources et autres.

Les conseillers voient également à l'organisation des formations qui répondent aux besoins des entrepreneurs et ont pour objectif de les outiller afin qu'ils puissent faire croître et développer leur entre-

prise. D'autres activités sont également proposées afin d'aiguiller les entrepreneurs sur différents sujets, tout en favorisant le réseautage entre entreprises.

Le mentorat d'affaires est également un service offert aux entrepreneurs qui partagent les acquis en entrepreneuriat d'un mentor. Dix entrepreneurs ont décidé d'entamer une relation d'accompagnement basée sur la confiance et le respect. Dans cette relation privilégiée, une personne riche d'expérience partage ses acquis en entrepreneuriat par l'accompagnement d'un autre entrepreneur afin d'accentuer le développement de son savoir-être entrepreneurial. Ce service a profité, en 2016, à 24 mentorés qui ont utilisé le service de 10 mentors bénévoles pour quelques mois ou toute l'année.

Le 17 août 2016, le conseil des maires de la MRC de L'Érable adoptait les modifications apportées à la *Politique de soutien aux entreprises* afin d'y inclure des modalités pour les entreprises en économie sociale et les jeunes promoteurs. Ces deux groupes peuvent, en plus de bénéficier d'un prêt à taux avantageux, obtenir une aide financière non remboursable qui accompagne le prêt. Le montant de ce *Fonds aux entreprises*, soit 122 110 \$, provient de la somme reçue suite au partage de l'actif du CLD de L'Érable. Deux projets ont fait l'objet d'un engagement de la MRC de L'Érable en 2016-2017. De plus, un volet relève d'entreprise a aussi été intégré à la *Politique de soutien aux entreprises* afin d'offrir des conditions de prêt avantageuses.

Le *Fonds agroalimentaire de L'Érable*, réservé pour des projets collectifs, a également été intégré au FDT. Le budget initial pour les entreprises collectives de la MRC était de 84 000 \$. Un montant total de 14 500 \$ a été déboursé pour soutenir divers projets collectifs sur le territoire de la MRC de L'Érable.

Promoteurs	Projets	Montants octroyés
Agroop	Marchés de Noël	4 000
MRC de L'Érable	Banque de terres	5 000
Coopérative de services de remplacement agricole	Adhésion de nouveaux membres	500
Balade gourmande	Édition 2016	5 000
		14 500

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, la compilation des données de Développement économique de L'Érable démontre que 121 dossiers ont été traités auprès de 104 entreprises. Vingt-deux de ces dossiers impliquaient des investissements évalués à 5 254 693 \$ qui ont permis de créer et de maintenir 147 emplois. De façon plus spécifique, le comité d'investissement a appuyé 17 dossiers en octroyant la somme de 741 000 \$ du *Fonds local d'investissement (FLI)* et du *Fonds local de solidarité (FLS)* qui ont généré des investissements de 4 484 172 \$ en plus de créer et maintenir 135 emplois sur le territoire de la MRC de L'Érable.

De nombreuses personnes désirant démarrer une entreprise consultent les services de Développement économique de L'Érable, mais malheureusement certaines ne donnent pas suite à une première rencontre; ces «dossiers» ne sont pas calculés dans le nombre de dossiers traités.

Dans L'Érable, on cultive l'entrepreneuriat

2. Le soutien à l'économie touristique et culturelle

Afin de soutenir la commercialisation et la promotion de l'industrie touristique, de bien accueillir la clientèle touristique, et susciter la prolongation de leurs séjours sur le territoire, la MRC maintient les activités du service touristique installé, avec le volet culture, au Carrefour de l'érable. C'est d'ailleurs sous le nom de *L'Érable, TOURISME et CULTURE* que sont publicisées les actions de ces secteurs.

De janvier à décembre 2016, 703 demandes d'information ont été enregistrées auprès des 1 566 visiteurs qui se sont présentés au bureau d'information touristique.

Le personnel compte sur l'implication des membres du comité stratégique Tourisme et Culture, de même que de sous-comités, afin de planifier les priorités, les actions et activités de chacun des secteurs favorisant l'atteinte des objectifs.

L'année 2016 marquait la fin du plan quinquennal touristique et cela a amené l'équipe du tourisme et de la culture de même que le comité stratégique, à se repositionner sur «leur avenir» au sein des installations du Carrefour de l'érable. La réflexion a amené le groupe à développer un projet de «maison créative» et d'accentuer encore davantage le développement des activités culturelles et touristiques avec, comme base, le Carrefour de l'érable. Au début de 2017, un branle-bas a secoué le Carrefour afin de lui donner une nouvelle image à ce lieu dédié à la culture et au tourisme.

Le FDT vient appuyer le projet de maison créative qui demande un réaménagement des lieux et des espaces pour accueillir notamment une vitrine régionale des produits agroalimentaires et des métiers d'art.

Dans L'Érable, on cultive l'accueil et la création

3. La réalisation du projet Banque de terres

Le projet Banque de terres vise à maintenir le dynamisme agricole du territoire et favoriser l'accès à la terre pour des aspirants agriculteurs. Le but de ce programme est de créer des liens entre les propriétaires de terres non utilisées ou sans relèvements et de futurs agriculteurs à la recherche d'une terre où ils pourront développer leur entreprise. La MRC souhaite ainsi accroître la vitalité des communautés.

La dernière année aura permis à l'agente terrain de visiter des sites potentiels offerts par des propriétaires terriens, de préparer le dossier (photos, plan de terre, fiche agronomique, ...) et de constituer une banque de candidats souhaitant développer une activité agricole. D'ailleurs, deux jumelages ont été réalisés entre propriétaires et aspirants.

Le recrutement de participants se poursuit tant au niveau des aspirants agriculteurs que des propriétaires fonciers. Ce qui caractérise le plus les services offerts est l'accompagnement personnalisé et le suivi des jumelages pour soutenir le démarrage.

Dans L'Érable, on cultive les matchs parfaits

4. La poursuite du positionnement du territoire

La MRC de L'Érable poursuit les efforts afin de projeter le dynamisme de la région. Cet élément est considéré comme un atout pour favoriser l'attraction de nouveaux résidents et la rétention de sa population. Afin de démontrer la vitalité du territoire, le site Internet diffuse les dernières nouvelles et les activités à venir provenant de toutes les sphères d'activité. En plus d'une multitude d'informations reliées au territoire de L'Érable, s'ajoute une présence active sur les réseaux sociaux.

Issu du positionnement *L'Érable – Terre de créativité* et de la stratégie *ON VISE DANS LE 1000*, le prix «Ambassadeurs de L'Érable» a trouvé preneur parmi les aînés du territoire. Cet honneur est remis à une personne qui s'est démarquée de façon significative dans sa communauté, une personne qui démontre du leadership, de la créativité et un sentiment d'appartenance envers la région de L'Érable.

La MRC de l'Érable continue d'interpeller chaque municipalité afin qu'elle mette en place un processus d'accueil des nouveaux résidents. Après deux années de mise en œuvre de la stratégie *ON VISE DANS LE 1000*, la région de L'Érable demeure en bonne posture par rapport à son objectif d'accueillir 1000 nouveaux résidents d'ici 2020. Les 11 municipalités de la MRC de L'Érable ont en effet attiré 215 nouveaux arrivants au cours de la dernière année.

D'autre part, L'Érable terre de créativité, l'image «corporative» de la région, a été véhiculée par divers outils de communication. Elle est accompagnée de diverses déclinaisons débutant par «*on cultive...*».

Dans L'Érable, on cultive la fierté de notre territoire

C) DÉVELOPPEMENT RURAL / PACTE RURAL

Un montant de 384 830 \$ du FDT a été alloué pour le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC de L'Érable par l'aide financière à des projets locaux et des projets à l'échelle de la MRC. La MRC de L'Érable avait d'ailleurs décidé de maintenir le pacte rural via un volet du FDT et ce afin de soutenir les milieux ruraux dans leurs efforts d'être des lieux de vie et de travail dynamiques.

Les municipalités et la MRC peuvent ainsi développer des projets qui représentent un atout pour leur milieu. La poursuite de projets soutenus lors du Pacte rural 2014-2019 s'échelonnant sur plusieurs années sont ainsi financés via le FDT-Pacte rural au cours des prochaines années.

Ainsi aux 177 412 \$ réservés en 2015-16 pour des projets régionaux et locaux, s'ajoute un montant de 433 530 \$ que le conseil des maires a approuvé pour la réalisation de sept projets dans le cadre du FDT-Pacte rural. Ces derniers ont été amorcés en 2016 et se concluront pour la majorité au cours de 2017-2018.

Promoteurs	Projets	Montants octroyés	Coûts
Centre aquatique régional de L'Érable	Mise à jour du CARE	50 000	152 000
Résidence Dublin	Rénovation de la Résidence Dublin	31 957	39 947
Corporation de développement économique de Lyster	Clinique médicale	125 000	637 600
Municipalité de N-Dame-de-Lourdes	Gym de Notre-Dame-de-Lourdes	19 950	24 938
Municipalité St-Pierre-Baptiste	Reconduction du poste agent de développement	29 510	36 888
Municipalité Ste-Sophie-d'Halifax	Espace Sophia – éclairage pour le sport	22 400	28 000
Municipalité de Princeville	Éclairage d'une portion du Parc linéaire	154 713	200 841
		433 530 \$	1 120 214 \$

Dans L'Érable, on cultive l'implication des communautés

D) MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Un montant de 76 747 \$ du FDT était réservé pour le développement de projets structurants permettant d'offrir un environnement favorisant la qualité de vie des citoyens tant au niveau des équipements disponibles que des services et activités dont peut bénéficier la population.

1. Projets structurants pour améliorer les milieux de vie

La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants permettent d'améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et récréotouristique.

Les équipements supralocaux bénéficient de ces sommes puisqu'ils représentent des infrastructures importantes pour la MRC de L'Érable et permettent aux résidents de profiter d'installations uniques dans la MRC de L'Érable. Le Mont Apic et le Centre aquatique régional de L'Érable sont des atouts pour la MRC de L'Érable puisque la population devrait se diriger vers les MRC avoisinantes pour pratiquer ces activités.

Le Mont Apic a profité d'aides financières totalisant 45 000 \$ afin de procéder à l'amélioration et à la réfection des remontées mécaniques, de poursuivre ses opérations et ainsi permettre à sa clientèle de pratiquer diverses activités.

Le Centre aquatique régional de L'Érable a jumelé une subvention du FDT-Pacte rural à une aide financière de 60 000 \$ afin de réaliser des travaux de «mise à niveau» et ainsi assurer la sécurité des utilisateurs et du personnel.

Dans L'Érable, on cultive la bougeotte

2. Mise en oeuvre d'ententes sectorielles

Une amorce d'entente dans le secteur agroalimentaire a été entreprise, mais elle n'était toujours pas conclue au 31 mars 2017.

3. Écosystème

La MRC de L'Érable développe le «processus d'écosystème» dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire, contrer la baisse démographique, la pénurie de main-d'oeuvre et maintenir les services à la population.

L'écosystème de L'Érable consiste à assurer un développement inhérent de la communauté et des entreprises à partir d'un exercice de mobilisation important avec l'ensemble des acteurs clés du territoire. Le lancement de ce projet a eu lieu en mai 2016 et environ 75 personnes y ont pris part.

À l'issue de ce forum, un comité de leaders a été formé et ces membres, provenant de diverses sphères d'activité, y ont déterminé les enjeux et la vision. Les commissaires industriels ont, par la suite, fait la tournée des quatre comités stratégiques afin d'identifier les actifs stratégiques de chaque secteur.

Pour la MRC de L'Érable, il est important d'impliquer étroitement la communauté puisque l'écosystème est considéré comme un projet innovant et structurant pour le développement des entreprises et du territoire.

Dans L'Érable, on cultive l'interaction entre les secteurs

3. BILAN FINANCIER

Une enveloppe budgétaire de 910 054 \$ a été allouée à la MRC de L'Érable pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017. À cela s'ajoutent, un montant de 64 652 \$ qui a été versé suite à la dissolution de la CRÉ Centre-du-Québec.

BILAN DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Au 31 mars 2017

SOURCES DE REVENUS:

Part provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2016-2017)	910 054 \$	
Sommes provenant de la liquidation de la CRÉ Centre-du-Québec	64 652 \$	
Résiduel FDT 2015-2016	667 380 \$	
Total des revenus:		1 642 086 \$

DÉPENSES:

Montants versés au 31 mars 2017 pour les projets retenus	625 440 \$	
Solde des engagements non versés *	670 207 \$	
Total des dépenses:		1 295 647 \$
Solde du fonds au 31 mars 2017:		346 439 \$

4. Conclusion

Le Fonds de développement des territoires a permis de soutenir financièrement la MRC de L'Érable en plus de favoriser la mise en place d'activités ou d'équipements par des promoteurs admissibles.

Ce fonds a donc permis de poursuivre les activités de développement économique, d'aménagement du territoire et de soutenir les projets structurants de la communauté afin de dynamiser le territoire.